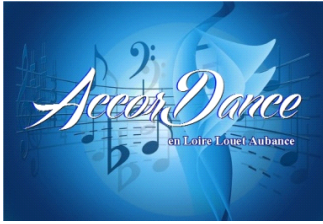


Le 13/09/2017



17 09 2017

V2:

Compte rendu Assemblée Générale Ordinaire du 12/09/2017 20h00 salle Jean Carmet, Mûrs-Erigné

Présents :

Élus : Mr Pavillon (Conseiller Départemental), Mr Normandin (Vice Président CCLLA), Mme Favry (mairie de Mûrs Erigné), Mr Prono (maire- délégué de Juigné sur Loire, commune des Garennes sur Loire), Mme Laroche (adjointe à St Saturnin, représente Mr Lebel, responsable groupe de travail culture et musique pour la CCLLA).

Adhérents : 45 personnes signataires.

Membres du CA : Gilles Briodeau, Christophe Lézé, Céline Brenon, Laetitia Bourset, Annie Prono, Corinne Beaumont, Isabelle Desportes, Vincent de Paul Humeau, Mathieu Hédier .

Membres du corps professoral et Direction de l'école : Marie Rochefort, Alain Delaunay, M. Caroline Foussier, Gaétan Robin, Benjamin Belliard, Elisabeth Sudolski, Bénédicte Lacorre, Eric Pansini, Denis Ouvrard, Christian Ouvrard, Anaïg Plasse.

Autres partenaires invités: Mr Blatteyron, CA école de musique Chalonnnes

Excusés :

Élus et membres des entités partenaires: Mr Schmitter (Président CCLLA), Mr Lebel (CCLLA), Mr Colas (maire Soulaines sur Aubance), Mr Boulouard (chef de service culture au CD), Mme Chevalier (référente culture, musique à la CCLLA), Mr Fallempin (membre de droit, CCLLA), Mr Coiffard (maire Mûrs Erigné), Mme Nouvellon (membre de droit Mûrs Erigné), Mr Arluison (maire des Garennes sur Loire), Mme Hervé (maire-déléguée St Jean des Mauvrets), Mme Jamois (membre de droit, les Garennes sur Loire)

Membres du CA : Philippe Hédier, Bénédicte Petiteau

Membres du corps professoral : Guillaume Rossard, Frank Durand, Olivier Gervais, Katia Roullier Barbier, Jean-François Désiré, Christophe Malinge, Lucie Mancel, Anita Rannou, Emilie Scala, Céliane Xavier.

Autres partenaires invités: Mr Picard, école de musique de Brissac, Mr Bureau et Mr Monzonis Calvet, école de Chalonnnes

Rédacteur: A.Prono

- **En introduction**, la Présidente d'AccorDance, Mme Prono, remercie chacun pour sa présence, notamment les élus qui assistent à cette AGO tenue après une 1ère année de fonctionnement d'Accordance.

Elle rappelle la mise en place de conventions avec les **5 partenaires financiers**, à savoir le Conseil Départemental, la communauté de communes Loire, Layon, Aubance, et les mairies de Mûrs Erigné, des Garennes sur Loire et de Soulaines sur Aubance.

Ces soutiens sont pour Accordance des signes forts qui nous permettent d'envisager l'avenir avec une relative sérénité.

1. Bilan moral

- **Marie Rochefort, Directrice de l'école, présente le bilan d'activités 2016/2017, et les projets 2017/2018**

→ Nous en retenons les éléments suivants pour les activités 2016/2017 :

- Bon bilan des inscriptions pour cette année écoulée : 308 familles, 373 élèves (204 musiciens, 190 danseurs, et 21 enfants musique + danse)
- Une équipe forte de 23 professeurs
- Une année 2016/2017 riche en événements musique et danse, notamment:
 - Tremplin musical à l'espace Jean Carnet (Janvier)
 - Opéra Orphée et Euridice (musique et danse) avec 3 représentations (mai)
 - Les petits loups du jazz (mai)
 - Danse et Musique vivante (Galas de danse de Mûrs et des Garennes sur Loire, en

juin)

→ Pour l'année à venir, deux projets phare sont annoncés:

- Un projet autour de l'orgue de barbarie (fin 2017)
- Et un autre autour du conte en musique, avec KWAL (final en juin 2018)

... à suivre!

2. Bilan financier

- **V de Paul Humeau, trésorier-adjoint, présente le bilan financier de cette 1ère année de vie d'Accordance**

Il souligne que les familles cotisent à hauteur d'environ 60% du budget global, tandis que les subventions représentent 40 % de ce même budget. Nous notons que les "charges de personnel" représentent à elles seules 90% des dépenses.

Le solde annuel 2016/2017 est positif à hauteur de 1196 euros, en lien avec une gestion toujours très "serrée", que nous assurons depuis quelques années, et avec les efforts financiers assurés par nos partenaires.

Nous notons la difficulté rencontrée avec la subvention du Département, qui n'est toujours pas versée à ce jour. (subvention espérée 2017 = 24 000 euros).

- **En ce qui concerne le budget prévisionnel 2017/2018:**

→ Ce budget a été élaboré à partir des données en lien avec le volume des inscriptions réalisées début septembre. Il doit être considéré comme une première approche : des familles continuent de s'inscrire, généralement jusqu'à la fin du mois de sept.

*Devant la charge administrative sans cesse croissante, nous nous sommes décidés cette année à **embaucher une jeune étudiante** sur un temps de secrétariat 4 h par semaine. Elle travaillera tous les samedis matins, de 9h à 13h, et assurera un accueil pour les familles (site de Mûrs Érigné).

Nous avons estimé cet emploi à 2500 euros annuel.

*Par ailleurs, il nous faut **provisionner** une somme cette année en vue du **départ à la retraite** d'un de nos professeurs "anciens", pour la prime de départ que nous lui devons.

*Nous notons déjà, au vu des inscriptions réalisées début septembre, que l'effet des tarifs selon le QF CAF **induit du "manque à gagner"**. Cette 1ère approche demandera à être affinée. Ceci étant, nous ne reviendrons pas en arrière, car nous estimons que cette pratique de tarif selon le QF facilite indéniablement l'accès à la musique pour les familles moins aisées.

Ainsi, le budget prévisionnel 2017/2018 présente un déficit d'environ 8500 euros (majoritairement conjoncturel)

Par ailleurs, nous soulignons que les bénévoles assurent une large contribution à la bonne marche d'Accordance: le volume annuel est en effet estimé à 1500 heures, soit 20 900 euros.

- ***Approbation des bilans, moral et financier?***

→Approbation à l'unanimité par les membres présents, pour les deux bilans.

4. Perspectives pour Accordance?

Dans un contexte de mouvance en tous sens, (communes nouvelles, com com nouvelles), il nous a paru intéressant de reposer Accordance dans son contexte local et "régional".

- Une école ancrée sur 2 sites d'enseignement

→Locaux de Mûrs, neufs et confortables

→Locaux des Garennes sur Loire (site Juigné sur Loire), vétustes, pour lesquels un projet de reconstruction est en cours.

- Une école ancrée sur 2 "collectivités de territoire":

→La CCLLA (com com Loire, Layon, Aubance). La CCLLA est le résultat du regroupement de 3 com com (Loire Aubance, Côteaux du Layon, Loire Layon) depuis le 1er janvier 2017.

→Et l'Agglomération Angevine (par le biais de Mûrs Érigné)

Ce nouveau territoire com com (CCLLA) recense 4 structures d'enseignement musical en son sein:

→école de Beaulieu sur Layon

→école de Chalonnes

→école de Brissac

→et Accordance (Mûrs Érigné /Les Garennes sur Loire)

Une réflexion est en cours à ce jour au sein de ce nouveau territoire com com. Les objectifs principaux vont être de travailler sur les emplois des professeurs (projet groupement d'employeurs?), et sur une harmonisation des tarifs et des subventions..

Les 5 partenaires financiers d'Accordance seront bien sûrs conviés à toutes ces réflexions.

5. Présentation des membres du conseil d'administration et appel à candidatures nouvelles.

- Conseil d'administration actuel pour AccorDance:

- Présidente : A.Prono
- Trésorier : Gilles Briodeau
- Trésoriers adjoints : Vincent de Paul Humeau et Christophe Lézé
- Secrétaire : Céline Brenon
- Secrétaire adjointe : Isabelle Desportes
- Responsables danse : Laetitia Grossi
- Responsable technique : Philippe Hédier
- Membres : Corinne Beaumont, Matthieu Hédier, Bénédicte Petiteau.

► **Membres sortants ?**

- Néant

► **Membres entrants ?**

- Quelques personnes ont manifesté leur intérêt pour entrer au CA d'Accordance ou venir pour des aides ponctuelles. ***Elles sont les bienvenues!***

*Mme RAMBAUD Lucile (intérêt pour CA)

*Mme REVEILLON (aide ponctuelle CA?)

*Mr GENOUVRIER Sylvain (intérêt pour le CA)

*Mme BELAMY Emilie (intérêt pour le CA)

*Mme BELLEGO Natalia (aide ponctuelle, famille inscrite en danse)

*Mme COUDRAYE Laura (aide ponctuelle, famille inscrite en danse)

*Mme BARA Fahima (aide ponctuelle, famille inscrite en musique)

*Mme BOULINEAU (aide ponctuelle, famille inscrite en danse)

Les élections pour le nouveau bureau se dérouleront lors du prochain CA, le mercredi 20 septembre à 20h, dans les locaux de l'école de musique et danse de Mûrs Égrigné.

- Les "membres de droit" (représentants des entités partenaires) seront conviés à ce premier CA de rentrée. Pour mémoire, les membres de droit sont les suivants:

- Pour la com com: Mr Fallempein
- Pour la mairie de Mûrs: Mme Favry et Mme Nouvellon
- Pour la mairie des Garennes sur Loire: Mme Jamois
- Pour la mairie de Soulaines sur Aubance: Mr Colas

5. Intervention des élus présents

- **Mr Prono**, maire-délégué, Juigné sur Loire :

Mr Prono remercie l'équipe pour le travail fourni. Il donne quelques éléments complémentaires dans le domaine du projet de reconstruction des salles des Cordiers, replaçant bien ce projet dans une réflexion globale "projet culturel des Garennes sur Loire". Toutes les associations ayant un lien avec la vie culturelle de cette nouvelle commune sont conviées à cette réflexion.

Planning livraison des nouvelles salles = fin 2019

► **Mme Favry**, adjointe à la culture à la mairie de Mûrs Éigné :

Mme Favry remercie Accordance pour son rayonnement sur le territoire. Elle précise qu'au sein de la communauté urbaine, la compétence culture est déléguée à chacune des communes. Elle exprime sa satisfaction de voir un tel partenariat mis en place entre AccorDance et la programmation culturelle de Mûrs Éigné.

Elle présente la plaquette mise en place au sujet des activités proposées au sein des bâtiments actuellement dédiés à l'école de musique, en complément de l'activité musique et danse. Ce lieu prendra l'appellation de "Maison des Arts".

► **Mr Normandin**, Vice Président CCLLA:

Mr Normandin souligne la qualité du programme d'Accordance. Il précise comment est structurée la réflexion sur les futures prises en charges de compétences (ou pas) au sein de la nouvelle com com.

Les réflexions sont en cours. Il faut se donner du temps avant de prendre des décisions, et les prendre en intégrant les impacts qu'elles auront sur les partenaires communautaires.

► **Mr Pavillon**, Conseiller Départemental :

Mr Pavillon se réjouit de la réussite de cette fusion Juigné sur Loire (Garenes sur Loire)-Mûrs Éigné. Il confirme la difficulté en ce qui concerne la gestion Départementale des subventions. Les votes se sont faits très tardivement cette année. Une bonne nouvelle est que nous aurons bien cette année la subvention attendue, à savoir 24 000 euros.

Il est moins satisfait pour les années futures, car semble se dessiner une baisse de notre subvention dans l'avenir, alors que l'enveloppe globale serait annoncée constante.

Il nous informe qu'il va être très vigilant sur cette question et demander un argumentaire.

Pour clore cette assemblée générale, Mme Rochefort présente les professeurs présents. Mme Prono les remercie d'être présents ce soir. Ce temps de rencontre est un temps fort dans l'année. Il est important pour les familles de faire connaissance avec le groupe des professionnels à qui ils confient leurs enfants tout au long de l'année.

Un verre de l'amitié clôture cette assemblée générale